

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Négociation du secteur public

Les mêmes offres toujours insuffisantes pour relever les services publics

Québec, 31 mars 2021 – « Avec cette contre-proposition salariale qui n'en est pas une, il est clair que nous avons été convié-es à une nouvelle opération de communication du gouvernement Legault; un désolant exercice de relations publiques de la CAQ sur le dos des travailleuses et des travailleurs, alors que ceux-ci se mobilisent partout à travers le Québec pour défendre les services publics. » C'est le message que livre la Confédération des syndicats nationaux (CSN) au sortir de sa rencontre avec le Conseil du trésor ce matin, à Québec.

La CSN se dit extrêmement déçue par la proposition qui leur a été déposée; une proposition collée sur celle qui avait été rejetée en mai 2020 par l'organisation syndicale qui représente plus de 160 000 travailleuses et travailleurs des services publics. Les paramètres salariaux restent identiques à la dernière offre, soit 1,75 % en 2020, 1,75 % en 2021 et 1,5 % en 2022. Les montants forfaitaires à la première et à la deuxième année sont, quant à eux, légèrement bonifiés. « Des mesures éphémères, ce n'est pas ça qui va attirer et retenir le personnel. On est loin du coup de barre nécessaire », lance Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

Une autre nouveauté de ce dépôt quant aux paramètres salariaux est la mise en place, pour la durée de la convention collective, d'un mécanisme de protection du pouvoir d'achat qui permet d'ajouter au plus 1 %, si l'inflation dépasse 5 % sur la période de trois ans. « C'est quand même incroyable que le gouvernement veuille nous vendre ce mécanisme comme un gain significatif. On parle ici de garantir aux personnels des réseaux, celles et ceux qui prennent soin de nous au quotidien, qu'ils ne s'appauvriront pas en travaillant pour les Québécoises et les Québécois. Et même là, ce n'est pas une vraie garantie, puisque si l'inflation dépasse 6 % sur trois ans, ce sera l'appauvrissement. Et le gouvernement en ajoute une couche en liant le déclenchement de ce mécanisme à la croissance économique », ajoute Mme Senneville.

La CSN ayant obtenu, le 15 mars dernier, un mandat clair de planifier la grève des syndicats de tous les secteurs qu'elle représente, tant dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux que dans les organismes gouvernementaux, elle affirme que la nouvelle tentative du gouvernement de régler au rabais les conventions collectives du secteur public accélérera les démarches déjà entamées en ce sens. « En refusant encore une fois de prendre les moyens nécessaires pour relever les réseaux, le gouvernement Legault met en péril les services à la population. Nous ne pouvons accepter ça. Et s'il faut que nous utilisions l'ultime moyen de pression pour améliorer nos conditions de travail et ainsi défendre les services auxquels les Québécoises et les Québécois ont droit, nous le ferons », conclut Caroline Senneville.

À propos

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) réunit plus de 300 000 travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activité. Avec plus de 160 000 membres travaillant dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ainsi que dans les organismes gouvernementaux, la CSN est la centrale la plus représentative dans le secteur public au Québec.

-30-

Pour renseignements :
Katerine Desgroseilliers
Communications – Secteur public CSN
514 265-4250